mentières et dont on a indiqué les condamnations, avait été arrêté un certain Charles Lamoost, âgé d'une vingtaine d'années qui, interpellé sur la nature de sa profession répond : fraudeur.

Un agent dit avoir vu l'inculpé juste au moment où il lançait des pierres sur les fenêtres du directeur de la maison Villard.

Lamoost nie énergiquement : il est néanmoins condamné à quatre mois.

Un fois sa condamnation prononcée, il ne cesse pas de protester.

Divers vols de vêtements, d'objets mobiliers avaient été commis au préjudice de cinq ou six personnes de Roubaix et Tourcoing, dans le courant d'avril par un jeune homme de vingt-sept ans, appelé Isidore Fontaine qui a un casier judiciaire des mieux garnis et qui, à raison de ses nombreuses condamnations antérieures, se trouve sous le coup de la relégation.

Cette dernière peine lui est infligée après la condamnation à deux ans de prison prononcée contre lui.

Un sans-gêne trop accentué au point de vue de la décence, de deux habitants de la rue de l'Ommelet, à Roubaix, entraîne contre eux : l'un, Clotaire Delannoy, une peine de deux mois, l'autre, Florine Carton, quinze jours; Delannoy avait, il est vrai, aggravé son cas en frappant d'un couperet une personne qui lui faisait des observations.

M° Conforme.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du vendredi 2 juin

Présidence de M. le conseiller Vibert

Ministère public: M. Lanio, substitut du procureur général

2e affaire. — **Manœuvres abortives (à Roubaix)**

Sur le banc des accusés, sont assis : 1° Flore-Marie Wilfart, 28 ans, cabaretière à Roubaix, née à Rumegnies; 2° Eulalie-Marie Maes, 21 ans, giletière, née et demeurant à Roubaix ; 3° Jules Rousseaux, 31 ans, employé de commerce, également né et demeurant à Roubaix.

Eulalie Maes paraît digne d'une certaine commisération Elle est défendue par Me Escoffier. Le sympathique avocat est chargé par elle, d'indiquer au jury, les circonstances qui expliquent sa faute.

Me D'Hooghe a reçu de Rousseaux la mission de le défendre. Cet accusé a été laissé en liberté provisoire; il ne s'est constitué prisonnier qu'il y a peu de jours. On lui reproche, dit-on, d'avoir conseillé la jeune Maes. On lui imputerait d'avoir fourni à sa trop intime connaissance, l'argent devant servir à payer Flore Wilfart.

Celle-ci, cabaretière de Roubaix, serait l'accusée qui, moyennant finances, aurait perpétré l'acte immoral et criminel. De même que Rousseaux, elle a M° D'Hooghe pour avocat.

Les défenseurs ont rencontré comme adversaire, au siège du ministère public, M. Lanio, substitut du procureur-général. Mais le huis-clos, aujourd'hui comme dans l'affaire d'hier, nous empêche de résumer les plaidoiries et les dépositions des quelques témoins.

LE VERDICT

Les jurés ont acquitté Rousseaux, ils ont, au contraire, répondu affirmativement avec circonstances atténuantes, aux questions relatives à Flore Wilfart et à Eulalie Maes. La première a été condamnée à quatre années de prison. La seconde l'a été à un an de la même peine ; mais à cette dernière est accordé le bénéfice de la loi Bérenger.

Audience du samedi 3 juin

Présidence de M. le conseiller Vibert.

Ministère public : M. de Savignon, avocat général.

1re affaire

L'ANARCHISTE DUPONT

LE PRÉVENU

Victor-Henri Dupont, né à Deuil (Seine-et-Oise), se disant journaliste et domicilié boulevard de Clichy, 29, à Paris, mais actuellement en fuite, est de nouveau poursuivi devant la Cour d'assises du Nord qui le condamnait récemment à deux ans de prison et 3000 fr. d'amende.

LES FAITS

Voici ce que le ministère public reproche à Dupont :

I. Le 8 février 1893, veille du jour où ont eu lieu à Roubaix les opérations du tirage au sort, une réunion publique a été organisée dans cette ville, à l'estaminet du *Tambour des conscrits*. Le nommé Dupont y a pris la parole et a provoqué aux crimes de meurtre et d'incendie.

Il a, en outre, cherché à détourner les militaires de leurs devoirs.

II. Le 16 du même mois, dans une réunion publique tenue à Armentières, il a provoqué aux crimes de meurtre, de pillage et d'incendie.

Il a, en outre, cherché à détourner les militaires de leurs devoirs.

Ces diverses provocations, bien que proférées devant un public assez nombreux, sont restées sans effet.

Dupont est condamné, par défaut, à deux ans de prison et à trois mille francs d'amende.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Emile Stourme, né à Maubeuge, journalier, demeurant à Nimy (Belgique), est âgé de 16 ans. Il est condamné à un an de prison.

3e affaire. — **Coups suivis de mort à Saint-André**

Le 12 mars, vers dix heures du soir, plusieurs consommateurs attablés dans un estaminet de Saint-André, étaient en train de chanter, quand survinrent quatre belges. Ceux-ci chantèrent en flamand.

Ils faisaient beaucoup de bruit et causaient du désordre. Un des consommateurs français, M. Déjà, conseiller municipal, se leva et dit à l'un d'eux: «Mes amis, écoutez; nous allons chanter et ensuite nous écouterons votre chanson en flamand. »

Les belges se levèrent, en bousculant les tables et les verres. Presque immédiatement, M. Déjà tomba mort, frappé d'un coup de couteau qui avait atteint la région du cœur. Ce coup est imputé par l'accusation, à Félix Vandaele, âgé de 25 ans, ouvrier agricole à Verlinghem.

Celui-ci s'est reconnu l'auteur de la blessure. Il a soutenu n'avoir frappé que pour se dégager, parce qu'il avait été empoigné et bousculé par ses adversaires. Les témoins lui donneraient un démenti à cet égard, en déclarant que M. Déjà avait parlé avec calme et que les Belges ont eu les premiers, recours à la violence.

NOUVELLES MILITAIRES

Cavalerie. — M. le Danois, sous-lieutenant au 19e régiment de chasseurs est promu lieutenant au même corps.

Infanterie territoriale. — M. Belleville, lieutenant de réserve au 117e régiment d'infanterie est passé avec son grade au 1er régiment de même arme.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes de nos députés :

1° Dans le scrutin sur l'amendement de M. Jaurès, à l'article 4 de la loi électorale :

« Les administrateurs, directeurs ou gérants des Compagnies ou Sociétés ayant des traités avec l'Etat ou constituées par voie de concession ou de monopole sont soumis aux dispositions du présent article. »

Nord. — Tous les députés ont voté *pour*, sauf MM. Déjardin-Verkinder, Bergerot, de Frescheville, Sirot, Renard et Le Gavrian, qui ont voté *contre*.

M. Trannin était absent par congé.

Pas-de-Calais. — Tous les députés ont voté *contre*, sauf MM. Basly et Lamendin, qui ont voté *pour*.

L'amendement a été rejeté par la Chambre.

2° Dans le scrutin sur l'amendement de M. Hubbard :

« Le chiffre des dépenses permises à chaque candidat, pour les élections à la Chambre des députés, ne pourra pas dépasser par chaque tour de scrutin la somme de 300 fr. par 1,000 électeurs inscrits. »

Nord. — Tout les députés ont voté *contre*, sauf MM. Lafargue et Moreau, qui ont voté *pour*. M. Bergerot n'a pas pris part au vote ; M. Trannia était absent par congé.

Pas-de-Calais. — Tous les députés ont voté *contre*, sauf MM. Basly et Lamendin, qui ont voté *pour*.

L'amendement a été rejeté.

En raison de la sécheresse persistante, M. Viette a autorisé, à titre tout à fait exceptionnel et pour cette année seulement, le pâturage des bestiaux sur les accotements et talus des routes nationales.

— Le *Journal officiel* promulguera demain une loi d'après laquelle les compagnies de chemins de fer sont autorisées à réduire de 25 0[0, pendant une période de trois mois, les prix applicables au transport de denrées diverses servant à l'alimentation du bétail.

— L'*Officiel* publiera aussi demain deux circulaires de M. Viger, sur les fraudes commises dans le commerce des semences et falsifications du genre de celles récemment constatées à Giers et à Moulins.

Les troubles d'Armentières. — *La journée de vendredi.* La ville est calme. Les grévistes se sont réunis à deux heures pour désigner les cinq délégués devant faire partie du conseil d'arbitrage qui s'est réuni à quatre heures. Ces délégués rendront compte de leur mandat demain à neuf heures à la *Brasserie humanitaire*.

Le procureur de la République est revenu à Armentières. Vendredi après-midi on a procédé à l'expulsion de Frédéric Orgaert, un ouvrier gréviste accusé d'excitation à la grève.

Huit individus arrêtés jeudi soir et vendredi matin viennent d'être amenés à la maison d'arrêt de Lille.

PAS-DE-CALAIS

Nouvelle agitation à Lens. — Une nouvelle agitation se manifeste. Elle est provoquée par l'expulsion de Belgique de MM. Basly et Lamendin.

On craint des représailles contre les mineurs belges du bassin. Des circulaires les sommant de quitter la France sont distribuées.

Suicide d'un soldat à Hesdin. — Un engagé volontaire du 19e chasseurs, originaire de Vieux-Condé (Nord), et qui était en absence illégale depuis samedi, s'est suicidé aujourd'hui, vers trois heures du matin, en se tirant une balle dans la région du cœur.

Le malheureux, qui n'avait pas vingt ans, avait écrit d'Abbeville une lettre à son lieutenant, l'informant de sa fatale résolution. Ce suicide est dû à des chagrins d'amour.

Une église incendiée. — Un incendie, causé par une lampe allumée à l'occasion du mois de Marie, a détruit de fond en comble, pendant l'avant-dernière nuit, l'église de Gommecourt.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille ROCHE-CROMBET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Hippolyte-Nicolas-Constant ROCHE, préposé en chef, directeur de l'octroi en retraite, ancien conseiller municipal, ancien administrateur du Bureau de bienfaisance, décédé à Roubaix, le 1er juin 1893, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le samedi 3 courant, à 6 heures, à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 4, à 8 heures 1[2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 dudit mois, à 10 heures 1[2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 92.

Les amis et connaissances de la famille WASSENOVE-DEKIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Mathilde-Marie DEKIEN, épouse de M. Auguste WASSENOVE, décédée à Roubaix, le 1er juin 1893, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont pries de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 3 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1[4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, 18.

Les amis et connaissances de la famille SANDEVOIR-BOCQUÉ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène SANDEVOIR, tapissier, décédé à Roubaix, le 3 juin 1893, à l'âge de 36 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 juin, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lacroix, 73.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 5 juin 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEPLAT, dit BERGER, garçon brasseur, époux de Dame Alida MARLIÈRE, décédé accidentellement à Roubaix, le 4 juin 1892, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 6 juin 1893, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Séraphin-Joseph JENART, entrepreneur, époux de Dame Catherine CORRION, décédé à Roubaix, le 4 mai 1893, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 5 juin 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Eugénie DILLIES, veuve de M. Antoine-Aimable VAISSIER, décédée à Roubaix, le 30 avril 1893, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 5 juin 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Aurélie-Marie CONTRAINE, décédée à Roubaix, le 29 avril 1893, dans sa 31e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une scène de sauvagerie.* — Mercredi après-midi, un habitant du Blanc Pignon, H. Castelain, pénétrait chez un de ses voisins, M. Savary, avec lequel il avait eu récemment un différend; sans plus de façon, l'intrus lui administra deux formidables coup de poing sur les yeux.

Le malheureux s'affaissa. Il dut s'aliter. La gendarmerie se rendit sur les lieux vendredi matin et commença une enquête, ce qui eut le don de mettre Castelain en fureur. Aidé d'un certain A. Vanasbrouck du Risquons-Tout, il enfonça la porte de la maison de M. Savary après le départ des gendarmes, puis fit irruption dans la chambre à coucher du malade.

Perdant tout sentiment d'humanité, il le frappa de nouveau avec la dernière brutalité au point que l'infortuné tout ensanglanté, s'évanouit. C'est dans cet état que ses enfants le trouvèrent.

— *Un malfaiteur qui outrage la police.* — Un individu, du nom de Cyrille D'Hellemmes, condamné récemment pour vol de zinc à Wattrelos, rôdait à proximité de la frontière au lieu dit : Au Couët, lorsque M. Herman, commissaire de police, l'aperçut et s'en approcha dans l'intention de l'arrêter en vertu d'un mandat d'arrêt. Le mauvais sujet, à la vue du képi du magistrat, prit la fuite. En passant le ruisseau-frontière, il invectiva M. le commissaire et lui jeta des briques, puis continua son chemin sur le territoire français. Il va sans dire que cette équipée lui a valu un nouveau procès-verbal.

Menin. — *La fête musicale.* — C'est, le dimanche, 16 juillet prochain, qu'aura lieu la fête musicale avec tir à la cible chinoise pour sapeurs-pompiers, en voie d'organisation, sous les auspices de la municipalité.

Leers-Nord. — *Un suicide.* — Mercredi, un sieur Jules Nuyttens, menuisier, originaire de Waereghem, s'est étendu sur la voie ferrée au passge du train venant de Tournai vers Herseaux, à 9 heures du soir, et a été tué sur le coup.

Nuyttens, âgé de 33 ans, était marié et père de famille.

On ignore les motifs qui l'ont entraîné à cet acte abominable.

Remise de la Rose d'Or à la reine Marie-Henriette. — Vendredi matin, à 9 heures 1[2, l'envoyé du Pape, Monseigneur Nicotera, a remis la Rose d'Or à la Reine.

La cérémonie a eu lieu dans le salon de marbre du palais Royal, transformé en un vaste oratoire.

Y assistaient S. M. le Roi, tous les membres de la famille royale, les ministres, les présidents de la Chambre et du Sénat et les dames de ces messieurs.

L'autel du palais, complètement remis à neuf, tout garni de soie et d'or, avait été élevé dans la salle; pour la cérémonie, il était encadré de plantes décoratives et de fleurs rares.

Devant l'autel était placé un prie-Dieu destiné à la Reine. Le Roi et la famille royale ont pris place sous un dais érigé à la droite de la chapelle.

Monseigneur Nicotera était accompagné du Nonce et de son secrétaire.

Un lunch a réuni toutes les personnes présentes après la cérémonie.

Enseveli dans une sablière. — Un ouvrier de Tervueren, âgé de 32 ans, travaillait au fond d'une sablière de Wesembeek, quand un éboulement se produisit et ensevelit le malheureux.

D'autres ouvriers parvinrent à le dégager, mais malheureusement il était trop tard, leur camarade était mort enterré vivant.

Enfants imprudents. *Quatre blessés.* — Un soldat en garnison à Namur, était venu en congé, à Bruxelles, chez ses parents. Il avait rapporté une demi-douzaine de cartouches pour les moutrer à ses parents.

Le plus jeune frère du soldat et trois autres enfants du même âge s'amusèrent avec ces cartouches. L'un d'eux frappa sur la douille de l'une d'elles. Il en résulta une explosion naturellement. Les quatre enfants furent assez grièvement brûlés à la figure et aux mains.

Gyselbrechtegem, près Audenaerde. — *Un meurtre.* — Un habitant de la commune a été attaqué, dans la soirée, par deux jeunes gens avec qui il avait eu dans le temps une violente dispute.

Ceux-ci l'ont frappé de coups de couteau puis achevé à coups de talon qui lui ont broyé la poitrine. La victime a expiré. Les coupables sont arrêtés. Les parquets de Courtrai et d'Audenarde ont fait une descente.

Anvers. — *Un navire en feu.* — Le vapeur anglais *Spindrift*, faisant le trajet d'Angleterre à Gand, est arrivé hier soir au canal de Terneuzen, avec le feu dans la cale d'avant.

On a dû pomper toute la nuit pour arrêter l'élément destructeur. Ce matin, à 6 heures, le navire a pu continuer sa route vers Gand.

Anvers. — *Un vol considérable.* — Un malfaiteur encore inconnu s'est introduit nuitamment chez un chef d'atelier, Vinoelst, occupé dans une imprimerie d'Anvers et a emporté sa petite fortune, soit environ 20,000 fr., en actions et obligations. La police a ouvert une enquête.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE

Sport Vélocipédique Roubaisien. — Vendredi soir, les membres du *Sport Vélocipédique Roubaisien*, se sont réunis en leur local, Hôtel Ferraille, rue de la Gare, à Roubaix.

Après l'examen de diverses questions, il a été décidé que les courses annuelles de la société auraient lieu le 30 juillet prochain.

La question de la course, pour le championnat Roubaisien, qui a eu lieu dimanche dernier, au Jardin Barbieux, est ensuite abordée. Il est donné lecture des lettres publiées dans le *Journal de Roubaix* par des membres du *Veloce Club*.

Les membres du *Sport Vélocipédique Roubaisien* décident :

« Que, en ce qui concerne le fait de l'usage des entraîneurs, on aurait fort mauvaise grâce à récriminer, puisque ces entraîneurs ont été autorisés par les statuts de la course ; statuts auxquels chaque coureur a pris, par sa participation même à la course, l'engagement de se conformer.

» Que les coureurs auxquels il a été au moment du départ posé une dernière question à ce sujet n'ont pas présenté d'observation.

» Le jury, dont les décisions, d'après les statuts de la course, doivent être sans appel, constate que l'entraîneur qui, au dernier virage, s'est placé derrière le coureur de tête, a agi loyalement et conformément aux règlements des courses de la Fédération Vélocipédique du Nord, règlements adoptés pour le Championnat, toujours d'après les statuts de la course.

» Le *Sport vélocipédique roubaisien* regrette les incidents fâcheux qui ont été soulevés et se conforme à la décision du jury.»

Le titre de champion roubaisien pour l'année 1893 est donc maintenu à M. Jules Delespierre.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Pour un DEUIL pressé *tout fait* ou *sur mesure*, voir ou écrire **Au Grand Camélia**, *1, rue de la Gare, LILLE.* Spécialité — Livraison du Deuil complet. *Toilettes et accessoires en 12 heures.*

Les noir et blanc grande vogue du moment.

Maison fermant ses magasins les dimanches et jours de fête à midi. 71846

GANT PERRIN

80, rue Nationale, Lille.

Nous rappelons aux dames que tous nos gants glacés sont en chevreau véritable.

« LE GANT LACET »

(Marque privilégiée)

Gantant d'une façon parfaite; fermeture commode, pratique et élégante. *(Ne pas confondre avec les imitations).* Demander le catalogue. 34821d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — La société colombophile l'Espérance rappelle aux amateurs son grand concours annuel sur Chartres (277 kilomètres) fixé au 18 juin. Prix d'honneur : 1000 fr. Mise obligatoire 2 fr. 05 par pigeon. Mise facultative 2 fr. par pigeon. Un objet d'art sera joué par poule spéciale unique à 0,50 cent. Pour les conditions, voir l'affiche spéciale.

— Fédération colombophile Roubaisienne (fondée en 1868). — Dimanche 4 juin, concours sur Chantilly (173 kil.), 150 fr. de prix d'honneur, répartis en 10 prix de 10 fr. et 10 Prix de 5 fr. aux 20 premiers. Ce concours est organisé par la Fédération Roubaisienne, au siège de la société le « Messager Français », établie chez M. Henri Ledrue, rue du Fontenoy (près les bassins des eaux de la Lys). Inscription et mise en panier samedi 3 juin de 2 h. 1[2 à 6 h. 1[2 du soir. Mise 1 fr. 50 par pigeon, dont 0.50 pour frais et 1 fr. pour prix selon le règlement. Les pigeons à 0,50 participent à tous les prix d'honneur.

Avis. Les constateurs doivent être remis le samedi 3 juin chez M. Ledrue jusque 9 heures du soir pour y être réglés et seront remis le dimanche 4 juin à 6 heures du matin aux amateurs. Jeu des poules, à 0,10 centimes (unique) à 0,25 et 0,50 c., à 1, 2, 3 et 5 fr. Constateur obligatoire pour d'autres renseignements.

Tourcoing. — Dimanche 4 juin aura lieu un grand concours général et international de pigeons sur Orléans, 325 k. 506, organisé par la société Union et Progrès, établie au café de l'Hôtel-de-Ville, place de l'Hôtel-de-Ville. 2000 francs de prix d'honneur garantis quel que soit le nombre de pigeons inscrits répartis comme suit : 1700 francs en 120 prix aux 120 premiers pigeons. 300 francs par séries de 2 pigeons (voir les affiches), Mise obligatoire 3 fr., mise facultative 2 fr.

Nous donnerons mardi le résultat de ce grand concours.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

Roubaix. — Un grand concours organisé par le Terrier-Club, chez M. Mesplomb, au Trichon, aura lieu demain dimanche, à 4 heures précises. Il y aura 200 francs de prix en deux catégories. Chaque chien aura 4 rats à détruire. Dans le cas où il y aurait plus de 14 chiens dans une catégorie, les prix seraient augmentés. Si, au contraire, il y avait moins de 14 chiens dans une catégorie, les prix seraient diminués proportionnellement. On commencera à l'heure exacte, afin de ne pas jouer à la lumière.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Dimanche 4 juin grand massacre de coqs chez M. Foëlix, rue du Moulin, 49; il sera précédé d'une belle paire de coqs citée pour 26 francs L'entrée du parc est fixée à 50 c. par personne.

— Dimanche 4 juin, une partie au Réveil du jour contre le Pont des Arts On verra battre des coqs de premier ordre.

— Lundi 5 juin, 3 de 5 mort pour 50 fr. au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, 111 contre le Bon Vivant; entrée : cinquante centimes.

Tourcoing. — Dimanche 4 juin, aura lieu à l'estaminet de la Nouvelle Aventure, rue du Château, le rendage de la partie d'un 3 de 5 pour 50 francs qui s'est jouée dimanche 28 mai chez M. Dugardin.

— Le même jour aura lieu à l'estaminet du Coq Chantant, rue Saint-Louis, l'attaque d'un 2 de 3 mort pour 50 francs contre M. Charles Bouche. La partie se jouera tous poulets.

JEU DE BOULES A LA PLATINE

Tourcoing. — Dimanche 4 juin aura lieu chez M Pierre Wagnau, estaminet du Vert Baudet, le jeu de boule pour des jambons.

— Le même jour aura lieu un grand jeu de boule à la platine de 110 francs de prix chez M. D. Lepers, rue du Petit-Village, 33.

— Dimanche 4 juin, jeu de boule à la platine pour des jambons chez M. Catteau-Bourgeois, rue de la Blanche-Porte, 44, estaminet du Zouave.

CHOSES ET AUTRES

Entendu, pendant une conférence du célèbre X...

— Comme il est plein de son sujet ! dit un assistant.

— Mais comme il est lent à se vider !... réplique un voisin.

***

— Vous m'aimez, dites-vous, qui me le prouve?

— Je vous le jure sur...

— Jurez-le moi sur quelque chose de sérieux, sur quelque chose dont vous ne sauriez vous passer.

— Alice, je vous le jure sur... mes appointements !

***

En police correctionnelle.

Le Président, *à la prévenue.* — Votre âge ?

La Prévenue. — Je m'en rapporte à la sagesse du Tribunal.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 2 juin.* — René Duhaut, rue de l'Alma, 106. — Julien Accart, rue de Tourcoing, cour Flipo, 5. — Marcel Delecluse, rue Fourcroy, cour Debockx 3. — Agnès Wante, Hotel-Dieu.— Victor Derveaux, rue de France, 11. — Lucienne Waeles, rue du Trichon, 48. — Albert André, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 45. — Victor Lebargy, rue de Lannoy, 128. — *Déclarations de décès du 2 juin.* — François-Jean Verbrugge, 2 ans, rue de Crouy, cour Lamarque 3 — Marie Vannorden, 4 jours, rue Bernard, cour Duquesnoy, 1. — François Buyck, 1 mois 1[2, rue de Mouveaux, cour Dubeaurepaire. 5. — Léonie Verheyen, 28, Hotel-Dieu. — Valérie Baert, 7 mois, rue des Longues-Haies, 170. — Poncelet Rousseaux, 84 ans, Hospice-Civil. — Mathilde Dekien, 25 ans, rue Pauvrée, 18.

HEM. — *Déclarations de naissances du 20 mai au 1er juin* — Louise Dufernont, Place Communale. — Germaine Thieffry, Civron — Emile Bossut, Petit-Lannoy. — Georges Desplanque, Petit-Lannoy. — Emile Destrez, Civron. — Jules Delière, Citadelle. — Sophie Mathon, Petit-Lannoy. — Henri Dendievel, Petit-Lannoy. — Jules Vandekerckove, Rivage. — *Publications de mariage.* — Claudi Vanrenneman, chaudronnier, à Hem, et Zoé Pau, servante, à Annappes. — *Mariages.* — Napoléon Duleu, tisserand, à Hem, et Julie Lemaire, journalière, à Hem. — Henri Delière, ouvrier teinturier à Hem, et Victorine Demeuldre, journalière à Hem. — Emile Crombet, journalier à Marcq-en-Barœul, et Rosalie Fremeaux, servante à Hem. — Casimir Fontaine, journalier à Hem, et Angèle Dufermont, journalière à Hem. — *Déclarations de décès du 20 mai au 1er juin.* — Leclercq, mort-né, Citadelle. — Jean-Baptiste Duquesne, 3 mois, rue Poivrée. — Denis Dufermont, 68 ans, rentier, Place Communale. — Charlotte Debouvry, 65 ans, ménagère, au Petit-Lannoy. — Achille Mahieu, 7 mois, au Calvaire.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 2 juin.* — Donat Cherrier, Chêne-Houpline. — Marie Vandamme, au Clinquet. — Marie Desrousseaux, rue du Bois. — Gabrielle Bouillet, rue du Chêne-Houpline. — Madeleine Vincent, Fin-de-la-Guerre. — Marie Crétel, rue du Rhin. — *Déclarations de décès du 2 juin.* — Sidonie Dervaux, 79 ans 5 mois, rentière, rue Martine. — Georgina Impe, 1 an 3 mois, au Tilleul, — Emile Croain, 3 ans 11 mois, rue Nationale, cour Catteau. — Marie Gyre, 3 ans 1 mois, Clinquet.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 25 mai au 1er juin.* — Arthur Vereecke, contour de l'Eglise — Henri Hasbroucq, rue Sébastopol, 42. — Alphonse Saint-Leger, rue du Nord, 7. — Germaine Linclan, rue de la Gare. — Raoul Béague, rue de la Gare. — Mathilde Expeels, cour Trisel. — *Déclarations de décès du 25 mai au 1er juin.* — Arthur Demay, 10 mois, à Haute-Loge. — Lefebvre, mort-né, rue Saint-Roch. — Albert Sieux, 79 ans, jardinier, à l'Herrengrie. — Marie Van Wesemael, 36 ans, cour Luiset. — Florentine Desjardin, 77 ans, ménagère, rue Chuffart. — Sophie Lammeryn, 62 ans 9 mois, ménagère, à Ghesles. — Marie Jongleux, 81 ans 9 mois, sans profession, Pont.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 26 mai au 2 juin.* — Antoine Dupret, au Mont. — Antoinette Duprez, au Mont. — Hélène Holvoet, à la Payelle. — *Mariage.* — Charles Béhin, 26 ans, couvreur, et Marie Brutin, 23 ans, soigneuse.

1839 Fondation de la Grande Maison 1839

A LA GRANDE MAISON PARIS

Succursale de LILLE

13 Rue Faidherbe 15, Ancⁿᵉ Rue de la Gare

TOUT CE QUI CONCERNE L'HABILLEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Chapellerie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

Envoi franco de CATALOGUE & ÉCHANTILLONS

MÉDAILLE D'OR 1889

- PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE -

GRAND THEATRE DE ROUBAIX (Hippodrome). — Tournée Baron. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1[2. — Mardi 6 juin. M. Lassouche, Mme Berthe Legrand, M. Monval, Mlle Crozet, Mlle Debacker, M. Brunais, M. Paul Schaub, Mlle Georgette, Mlle Diéterle, M. Krauss du théâtre des Variétés. Une seule représentation du plus grand succès du théâtre des Variétés : LE PREMIER MARI DE FRANCE, vaudeville en trois actes, de M. Albin Valabrègue. — On commencera par : LES VIEILLES GENS, comédie en un acte, de M. Albin Valabrègue. A 9 heures un quart : « Le Premier mari de France ».

ON DEMANDE FABRICANT OU DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ

pour Nouveautés, Lainages, Robes, désireux de s'établir A MOSCOU

avec associé russe parlant français pouvant se rendre en juin à Roubaix. Donner détails, fortune, connaissances, etc. Ecrire au bureau du journal, aux initiales N.N.M. 71283-34686

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS

pour réseaux et lignes privées

Sonneries et Appareils Électriques

PARATONNERRES

PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.

Ele RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

27, Rue de la Gare, 27	51 bis, Bd de la Liberté
ROUBAIX	LILLE
Téléphone n° 409	Téléphone n° 240

ABONNEMENTS ET ENTRETIENS

339096—0559

BIBLIOGRAPHIE

Voir, dans le numéro de l'**Univers illustré** du 3 juin 1893, une carte très exacte et très détaillée du Siam, des vues du Laos; le portrait de M. Roybet, titulaire de la médaille d'honneur du Salon des Champs-Elysées; deux ravissants dessins sur *Phryné*, le dernier grand succès de M. Camille Saint-Saëns à l'Opéra-comique; des vues de Beyrouth et de sa rade au moment de la visite de l'escadre française, etc., etc. 34820d

Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris, **Jacques Bonhomme**, grand électeur de la République, ses intérêts, ses droits, son devoir; dispositions légales, par A. D. Électeur, brochure de 128 pages, prix *franco :* **0,30 c.**

Brochure politico-religieuse, qui continue et rappelle les opuscules de Mgr de Ségur. L'auteur connaît l'ouvrier et le rural, pour les avoir fréquentés dans un long ministère; aussi éclaire-t-il en quelques pages, ici piquantes, là chaleureuses, toujours claires et persuasives, les questions sociales et religieuses qui préoccupent les masses, et explique-t-il admirablement à Jacques Bonhomme comment les élections sont dans sa main, et comment, s'il sait voter avec intelligence et patriotisme, il sauvera son pays.

On voit par cette courte analyse qu'un tel opuscule ne peut être trop répandu. Le prix, 30 centimes franco, en est minime, et l'on a de fortes remises pour les demander en nombre.

Table des matières. Chapitres. Préface. — I. La constitution qui nous régit. II. Doléances de Jacques Bonhomme. III. Suite des doléances. IV. Fin du discours. V. Députés de droite, députés de gauche. VI. La République Maçonnique. VII. La Juiverie. VIII. Les faux Bonshommes. IX. Croquemitaine ou le cléricalisme. X. Le rôle social du clergé. XI. Les partis monarchiques. XII. Conservateurs et Révolutionnaires. Réaction et Progrès. XIII. Les utopistes. XIV. Deux courants socialistes. XV. Les candidats. XVI. Encore les candidats. XVII. Comme on fait son lit on se couche. XVIII. Suite du même sujet. — Conclusion. Epilogue des élections du 1er mai 1892. Appendice. Le devoir de l'électeur.

Dispositions légales : L'électorat, l'éligibilité, Période électorale, le scrutin, les bulletins, le dépouillement, recensement général des votes, des réclamations, des élections départementales, des élections municipales.

LE COMMERCE DIRECT.

L'*Indicateur général de l'Industrie et du Commerce français*, de M. Bianconi, vient de paraître à la librairie Chaix. Cet annuaire, créé en 1792, et dont nous mentionnons aujourd'hui la deuxième édition, est certainement l'une des conceptions les plus heureuses qui se soient manifestées en faveur de l'expansion du Commerce français. Aussi est-ce avec une faveur des plus marquées que cet ouvrage a été accueilli tout à la fois par le Commerce général à l'Etranger, par nos Chambres de commerce françaises, et par nos agents diplomatiques et consulaires, qui, tous, voient dans la publication de l'Indicateur Bianconi la réalition de *desiderata* maintes fois formulés.

Mieux que personne, l'auteur des Cartes commerciales universelles, M. F. Bianconi, était capable de mener à bien une œuvre aussi vaste et aussi complexe que celle de l'*Indicateur général*, qui, rappelons-le en passant, renferme les trois parties essentielles suivantes :

1° Noms et adresses des principaux Fabricants français, classés par ordre alphabétique des produits manufacturés, également classés en cinq langues principales ;

2° Noms, adresses et professions des Notables français établis dans toutes les parties du monde (recensement opéré en novembre et décembre 1892);

3° Noms et adresses des principaux Entrepositaires et Producteurs, à l'Etranger, des matières premières nécessaires à l'industrie.

A ces trois parties principales, et grâce au concours de ses nombreux correspondants, établis sur tous les points du globe, M. Bianconi se propose, l'année prochaine, d'ajouter une quatrième partie, extrêmement importante, et qui concernera exclusivement les principaux exportateurs et importateurs de toutes nationalités établis dans les centres de commerce les plus fréquentés du monde entier.

L'Annuaire de l'ingénieur-géographe Bianconi n'est donc pas seulement un ouvrage de la plus grande utilité pour notre commerce national, c'est aussi une œuvre éminemment patriotique, à laquelle tous nos représentants diplomatiques à l'Etranger se sont fait un devoir de collaborer.

L'*Indicateur général* se trouve à bord de tous les Paquebots des principales Compagnies de navigation françaises et étrangères, dans nos Chambres de commerce en France et à l'Etranger, chez tous nos Représentants diplomatiques et consulaires, enfin dans les principales librairies du monde entier.

Siège social et Direction : 3, passage Violet, Paris.

Dépôt général à la Librairie Chaix, 20, rue Bergère Paris. 165d

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

3 Juin.

Peu de changement à Roubaix-Tourcoing : les cours sont soutenus partout à Anvers comme à Leipzig.

MARCHÉS A TERME

ROUBAIX-TOURCOING

Stock au 31 mai

Filières en circulation et en report :	
Buenos-Ayres	930.000 kil.
Australie	225.000 »
	1.155.000 kil.
Quantités expertisées susceptibles d'être mises en filières	585.000 kil.
Total	1.740.000 kil.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 31 mai.

Le cours de l'or est à 318 0[0 piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 5 mai.

(Par courrier)

Laines. — Les arrivages de la quinzaine n'ont pas dépassé 2000 balles.

Le stock sur place est nul. Les opérations de la quinzaine n'ont donc pu porter que sur les arrivages quotidiens et ont été, par conséquent, peu importants.

Les prix se sont cependant maintenus assez fermes malgré la baisse de l'or, et les nouvelles de l'extérieur présentent le marché de cet article comme très calme.

Peaux de mouton. — Les entrées de la quinzaine ont atteint environ 14,000 balles peaux de mouton ou d'agneau.

La demande s'est maintenue très active, particulièrement pour les peaux de saison et de campo avec laine entière qui clôturent à prix très fermes.

Port-Elisabeth, 6 mai.

Le marché pour les laines a été calme depuis huit jours. Pour laines en suint il a régné peu de demande même aux plus bas cours antérieurs. En Uitenhage snow white il a été vendu env. 400 balles, passablement en moyenne à 13d. En vente publique il a été offert 450 balles dont à peine la moitié a eu acheteurs. — Change sur Londres à 90 jours de vue 1 5[8 0[0 esc.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Havre, 2 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Affaires très calmes, la cote de ce matin a été laissée sans changement.

Cette après-midi, le marché était soutenu avec une baisse de 50 c.

On a traité à terme : 475 balles dont détail suit, 100 b. Buenos-Ayres sur juin à 139; 50 b. dito sur septembre à 141,50; 250 b. dito sur novembre de 143,50 à 143; 50 b. dito sur janvier à 141.

Primes. — 25 balles sur août base 141 francs; prime simple 2,50.

Voici les cours de clôture : juin 138,50 ; juillet 139,50; août 140,50; septembre 141,50 ; octobre 142,50; novembre 143,00; décembre 143,50 ; janvier 144,00; février 146,00; mars 146.00

Havre, 31 mai

Revue du 1er au 31 mai

(Communiqué par M. G. Asselin)

Importations du mois : 2,470 balles.

Débouchés : Ventes, 663 b.; expéditions, 751 b.; 1,414 b.

Stock ce jour : 40,182 b. dont 31,056 b. Plata, contre 19,038 b. dont 9,515 b. Plata à pareille époque 1892.

La demande pour Plata reste encore très réduite Les Chili ont donné lieu à quelques affaires limitées faute de stock et à prix bien maintenus.

Marché à terme. — Type la Buenos-Ayres, bonne courante, rendement 36 0[0.

La baisse fit de nouveaux progrès, tant sous l'influence de réalisations que de ventes sur mois éloignés. Les cours perdirent insensiblement, et avec quelques petites réactions passagères jusqu'à fr. 7[8,50 pour clôturer en tendance calme.

Les ventes s'élèvent à 11,200 balles.

Peaux de Mouton. — Importations 9 b. Punta-Arenas. Ventes nulles. Stok 319 b. Russie, 24 b. Buenos-Ayres et 15 b. diverses provenances.

Liverpool, 2 juin.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 18 juillet 1893. Arrivages depuis la dernière série 2,645 balles ; anciennes existences tenues par importateurs 3,362 ; total 6,007 balles.

Le marché aux laines anglaises reste calme.

Par suite du choix restreint, tant en quantité qu'en qualité, présenté à nos enchères de provenances diverses étrangères cette semaine, l'assistance d'acheteurs était moins nombreuse que d'habitude, et la concurrence a manqué d'entrain. Les prix payés ne démontrent pas beaucoup de changement sur ceux de mars, la tendance générale étant en faveur des vendeurs.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

FRANCE

Fourmies, 1er juin.

Laines brutes. — A Reims, il y a eu une vente publique importante de laines de France ; les prix se sont maintenus difficilement, parce que l'on a eu déjà pas mal de déceptions dans les rendements sur les laines de la tonte de cette année.

Peignés. — Il s'est fait quelques affaires en croisés et aussi en laines de France; ces sortes maintiennent bien leurs prix. Les qualités moyen-

FEUILLETON DU 4 JUIN 1893. — N° 9

LA RANÇON DU CŒUR

par Paul SAMY

VIII

M. de Torny fit un signe négatif. Aline lui raconta alors les visites de Jean et ce qu'elle avait cru deviner.

— Qu'en penses-tu? demanda-t-elle.

— Cela ne m'étonnerait pas, répondit M. de Torny. Madame de Merville m'a toujours produit l'effet d'une nature froide, renfermée, malgré ses allures démonstratives. Elle doit avoir de grandes qualités, mais je crains fort qu'elles n'aient été annihilées par une bonne dose d'orgueil et léger fond d'égoïsme. Je ne veux pas dire qu'elle manque de cœur, je crains seulement que l'éducation guindée, presque puritaine qu'elle a reçue n'en ait arrêté de bonne heure les manifestations. Je me souviens de l'avoir connue jeune fille en même temps que toi; tu te la rappelles, elle avait parfois à côté d'enthousiasmes dont l'exagération nous surprenait, des retours brusques, des attitudes hautaines, accompagnées de réflexions qui dénotaient une complète absence de poésie et de sentiment...

— C'est vrai, ce que tu dis là, seulement comment as-tu remarqué tout cela? je croyais que les hommes ne voyaient que notre argent ou nos beaux yeux.

— Beaucoup, sans doute, mais pas tous. Ainsi, moi, je te connaissais mieux que sur ta jolie mine. Je savais que tu avais un bon petit cœur, par tes yeux que je vis un jour pleurer sur une misère; je savais que tu avais une âme ardente, par les cris de joie que tu poussais en face des grands spectacles ; je savais... dois-je le dire?

— Ne te gêne pas...

— Je savais que tu m'aimais...

— Oh! ça, oui. Est-ce que je n'avais pas eu l'aplomb de te l'avouer, ce dont tu as profité du reste pour m'embrasser si fort que j'en ai gardé une marque... tiens, là, près du cou...

— Veux-tu que j'efface?

— Quand nous aurons fini... De quoi parlions-nous?... Ah! Je disais donc que tu avais raison, seulement, je crois que tu exagères. Je suis persuadée qu'Irène est très capable d'aimer son mari; elle l'a même aimé quand elle s'est mariée... j'en suis sûre, elle me l'a dit. Oui, mais, voilà! Je crois qu'elle ne l'aime plus. Je laisse à ta psychologie le soin d'en chercher le pourquoi, moi je constate que c'est très malheureux, et je voudrais bien que tu m'aidasses à trouver le moyen de les rapprocher...

— Diable! Tu sais, ma chère Aline, ces choses-là ne sont pas de ma compétence. J'opère pour mon compte, mais non pour celui des autres... Et puis tu connais le vieux proverbe : « Entre l'arbre et l'écorce... »

— Henri ! ce que dis là n'est pas joli. D'abord les autres ce sont nos amis intimes. Irène est plus encore pour moi. Si c'est elle l'écorce, je m'en charge. Quant à l'arbre, pour continuer ta comparaison, quant à M. de Merville, ce n'est pas lui qui se plaindra si je lui jette sa femme entre les bras.

— Comment ! ils en seraient là? demanda M. de Torny.

— Je n'en sais rien ; je ne crois pas... quoique, vois-tu, pour qu'un caractère trempé comme celui de ton ami laisse percer sa souffrance, il faut que le mal soit déjà profond...

— Alors, continua impitoyable M. de Torny, voilà fondatrice du comité pour le replâtrage des amours brisées.

— Henri, tu es insupportable; puisque c'est ainsi, tu n'effaceras pas.

— Ah ! non. Dans ce cas je retire mes expressions... je fais des excuses

— Oui, seulement comme tu n'es même pas bon à me conseiller, promets-moi de me laisser agir à ma guise, dit Aline.

— Tout ce que tu voudras. Mais que vas-tu faire?

— J'ai une idée, je vais me compromettre.

— Pour cela, je t'en défie bien, personne ne te croira.

— Pas même toi?

— Surtout moi.

— Tu me donnes carte blanche, alors?

— Absolument! Et si, par hasard, tu avais besoin d'un collaborateur, dispose de moi...

— A la bonne heure! voilà qui est gentil... A présent tu peux effacer.

Le lendemain, à deux heures, madame de Torny sonnait à la porte de Jean. On lui répondit que M. de Merville était parti.

— Parti ! Pour quel endroit ?

— Pour Hyères, madame.

— Madame de Merville est donc plus souffrante?

— Je crois que oui, madame. M. le docteur Berton est venu ce matin de bonne heure, avec une dépêche d'Hyères. Aussitôt monsieur a commandé de faire sa malle. Une heure après, le docteur est revenu chercher monsieur dans sa voiture et ils ont pris le train de onze heures.

— Allons ! se dit madame de Torny en descendant les marches de l'hôtel, voilà peut-être qui va plus faire pour le résultat que toutes mes combinaisons. Attendons des nouvelles.

IX

Dans le grand salon de la villa dont les fenêtres s'ouvraient sur la mer, au-dessus des terrasses qui s'étageaient en corbeilles fleuries jusqu'aux rochers du rivage, Jean s'était assoupi, fatigué par trois nuits de veille qu'il avait voulu passer près de la malade.

Le cœur lui avait bien battu lorsqu'il l'avait revue après une si longue absence, toute pâle, les traits fatigués, étendue sur sa chaise longue, enveloppée dans une ample matinée dont l'éclatante blancheur mettait une teinte tristement mélancolique à sa physionomie où luisaient ses yeux noirs démesurément grandis par la souffrance.

Irène s'était soulevée à son approche et avait tendu son front aux baisers. A genoux près d'elle, il l'avait doucement interrogée, avec des tremblements dans la voix, choisissant ses mots, effleurant son âme de tendres paroles, comme s'il eût craint de la voir s'échapper, carressant timidement ses mains fines qu'elle lui avait abandonnées, les regards attachés aux siens qui ne s'étaient pas détournés et dans lesquels il tentait de découvrir une lueur qui fût pour son cœur une espérance.

A son tour, elle l'avait interrogé sur Paris, sur ses amies, s'inquiétant de l'avoir dérangé de ses travaux, le tranquillisant sur son état.

Et Jean, un peu réconforté par le ton de ses paroles, avait laissé la place au docteur Berton. Mais il avait tenu à ne pas s'éloigner et à entourer Irène de ses soins particuliers. Nuit et jour il l'assistait, lui prodiguant mille marques de délicatesse, toujours prêt à satisfaire ses moindres désirs, l'esprit sans cesse en éveil de ce qui lui pourrait être une joie ou un adoucissement.

Il avait relevé madame Dabray de ses fonctions, éloigné la garde-malade et relégué le docteur dans sa chambre, avec l'obligation de ne s'inquiéter que de son repos. Rassuré sur l'état de sa malade, le docteur ne se l'était pas fait dire deux fois; le jour il rôdait sous les arbres de la villa avec un livre pour compagnon, humant avec délices l'air qui venait du large; la nuit, après une visite à Irène, il s'endormait paisiblement.

Sitôt la chambre vidée, Jean prenait son quart. Étendu dans un fauteuil, il ne quittait pas des yeux Irène, dont il apercevait la silhouette éclairée par les reflets opales de la veilleuse. Alors, l'esprit perdu comme dans un rêve, il revivait son passé de marin déjà lointain, tandis que le clapotement des eaux contre les rochers de la côte, rappelant les remous de la mer autour de son navire, ajoutait à l'illusion de ses souvenirs.

Au moindre mouvement de la malade, il était sur pied et s'approchait du lit d'Irène; il écoutait, la tête penchée, le bruit de sa respiration, puis, rassuré, regagnait sa place avec mille précautions. Parfois, comme il fixait ses regards sur les paupières closes de la jeune femme, il lui semblait, dans la demi obscurité des rideaux, qu'elle le regardait à son tour avec une expression de bonté sur le visage. Alors il sentait une grande joie l'envahir et, se trouvant récompensé de toutes ses peines par cette marque silencieuse de sympathie, il se reprenait à espérer des lendemains heureux. Son amour sevré depuis si lomptemps de tendresses se contentait de ces légères faveurs, et il ne s'étonnait point qu'aucune parole de remerciement ne fût sortie des lèvres d'Irène, pas plus qu'il n'avait l'idée de mettre en doute la réalité des visions que son cœur prêtait à son imagination.

Trois nuits d'insomnie avaient eu raison de ses forces, et, dans l'après-midi, il s'était retiré dans le grand salon du rez-de-chaussée après avoir confié Irène à madame Dabray. Il y sommeillait lorsqu'une voix le fit tressaillir. Brusquement il se redressa.

Le docteur Berton était debout dans l'encadrement de la porte, les bras croisés, le sourire marquois.

— Elle est bien bonne ! dit-il.

— Qu'y a-t-il? fit Jean.

— Comment ! ce qu'il y a ! Va le demander là-haut à ton bonhomme de fils qui te réclame à grands cris.

— Mon fils ! dit Jean qui allait s'élancer.

Le docteur l'arrêta.

— Doucement ! mon ami ; tout à l'heure tu dormais, maintenant tu vas trop vite. Viens avec moi, ajouta M. Berton, en prenant le bras de Jean qui tremblait d'émotion.

Ils étaient arrivés à la chambre de la malade; le docteur ouvrit lentement la porte.

— Entrez! entrez! fit madame Dabray.

En un clin d'œil, Jean fut près de la jeune mère.

— Ma chère Irène! dit-il en se penchant vers elle.

Un geste de la jeune femme arrêta l'effusion de sa reconnaissance, pendant qu'elle lui disait avec l'impassibilité d'un visage rendu plus morne par la souffrance :

— Tu as vu le docteur ? Il te cherchait tout à l'heure.

Il se releva tristement et ferma les yeux comme pour y sécher une larme prête à en jaillir.

Il n'y avait donc rien de changé : ce geste, il le retrouvait, c'était bien le même qui, pendant de longs mois, se dressait comme un obstacle entre elle et lui; c'était aussi toujours cette parole banale qui détournait l'expression de ses sentiments.

Un léger cri parti de l'autre bout de la chambre le fit tressaillir, et soudain ses traits s'illuminèrent de joie. Il laissa Irène sans réponse et se hâta vers le berceau sur lequel étaient penchées les figures souriantes de madame Dabray et de M. Berton.

— Tiens ! regarde-moi ça ! dit le docteur; seulement n'y touche pas, tes grosses pattes de marin le casseraient.

Jean se baissa et du bout de ses lèvres il effleura le petit poing fermé de son fils.

(A suivre) Paul SAMY.